

Procédure de nomination de la directrice ou du directeur

École de psychologie

Avis

Appel de candidatures

Le doyen de la Faculté des sciences sociales sollicite des candidatures pour le poste de directrice ou de directeur de l'École de psychologie qui deviendra vacant le 1^{er} juin 2020.

La candidate ou le candidat à ce poste doit avoir le titre de professeure ou de professeur agrégé-e ou titulaire à l'Université Laval. La personne recherchée devra être particulièrement soucieuse de la formation et de l'encadrement des étudiants inscrits aux trois cycles d'études et démontrer un intérêt tangible à la poursuite des activités de recherche de l'École de psychologie ainsi qu'à la collaboration avec les autres administrateurs de la Faculté. Cette personne devra démontrer des aptitudes à gérer avec équité et transparence, tout en favorisant des relations harmonieuses au sein de l'unité. De façon plus précise, les candidatures seront examinées à la lumière de l'article 4.1 de la *Procédure de nomination des directeurs de département et d'école* actuellement en vigueur.

Les candidatures doivent être accompagnées d'une lettre d'intention et du *curriculum vitae abrégé* de la candidate ou du candidat. Elles doivent être reçues au bureau du doyen **avant 16 heures, le 26 février 2020** à l'adresse courriel decanat@fss.ulaval.ca